PRÉFET
DE L'HÉRAULT
Liberté
Égalité
Fraternité

ars Agence Régionale de Santé Occitanie

16 Juin 2025

COMMUNIQUE DE PRESSE

Un cas de chikungunya autochtone signalé dans l'Hérault

Un cas de transmission du virus chikungunya dans l'Hérault chez une personne n'ayant pas voyagé récemment en zone tropicale a été signalé à l'Agence Régionale de Santé. Il s'agit du premier cas autochtone détecté cette saison en Occitanie, le second en France métropolitaine. L'état de santé de la personne malade n'inspire pas d'inquiétude. Pour éviter la propagation du virus localement, des actions préventives sont déployées sur les lieux fréquentés et les lieux de contamination présumés à Prades-le-Lez.

Le chikungunya est une maladie qui se transmet par l'intermédiaire de la piqûre d'un moustique tigre (*Aedes albopictus*) préalablement infecté par le virus auprès d'une personne malade. Le chikungunya se caractérise le plus souvent par une fièvre d'apparition brutale, souvent accompagnée de douleurs articulaires sévères, d'une conjonctivite et d'éruptions cutanées. Un cas est dit « autochtone» quand une personne contracte la maladie sans avoir voyagé en zone de circulation du virus dans les 15 jours précédant l'apparition des symptômes.

En Occitanie, depuis le 1er mai, **59 cas importés de chikungunya et 40 cas importés de dengue** ont déjà été signalés à l'ARS Occitanie .

Les personnes ayant fréquenté la commune de Prades-le-Lez **et ayant présenté des signes évocateurs du chikungunya** depuis début mai, sont invitées à consulter leur médecin traitant. D'autres lieux de transmission potentiels pourraient faire l'objet d'actions de prévention en fonction de l'évolution de l'enquête en cours.
Il est également conseillé de se protéger des piqures de moustiques en utilisant un répulsif cutané et des moustiquaires pour les bébés et les personnes alitées.

Des mesures renforcées de prévention :

Pour éviter une éventuelle propagation du virus, des mesures renforcées de prévention sont mises en œuvre dans la zone fréquentée par la personne malade. Elles mobilisent les services de l'Etat, de l'ARS Occitanie, de l'Agence Nationale de Santé Publique (ANSP/SPF), ainsi que les professionnels de santé du secteur et l'opérateur de démoustication.

Elles se traduisent par :

> Des enquêtes entomologiques pour identifier le lieu de reproduction des moustiques

> Une action ciblée de démoustication afin d'éliminer les gites larvaires et les moustiques adultes sur les lieux de résidence et de passage des personnes malades. Les riverains concernés sont informés au préalable.

Agence Régionale de Santé Occitanie
26-28 Parc Club du Millénaire
1025 rue Henri Becquerel
CS 30001 - 34067 Montpellier cedex 2

www.occitanie.ars.sante.fr **@ARS_OC**

Contacts presse ARS :
Vincent DROCHON 04 67 07 20 57 / 06 31 55 11 77 (Montpellier)
vincent.drochon@ars.sante.fr
Sébastien PAGEAU 04 67 07 20 14 / 06 82 80 79 65 (Montpellier)
sebastien.pageau@ars.sante.fr
Anne CIANFARANI 05 34 30 25 39/ 07 60 37 01 19 (Toulouse)
anne.cianfarani@ars.sante.fr

> Une recherche active de cas dans le voisinage, réalise par SPF et l'ARS, afin d'identifier d'éventuelles autres personnes malades et le cas importé à l'origine de la transmission et les informer de la conduite à tenir ainsi que des messages de prévention

> Une sensibilisation des professionnels de santé du secteur au signalement de nouveaux cas.

Les équipes de l'Agence Régionale de Santé remercient les habitants de faciliter les actions de l'opérateur de démoustication et des enquêteurs épidémiologistes, tous disposent d'une carte professionnelle qui peut leur être demandée.

La lutte contre le moustique tigre - vecteur potentiel de maladies, s'appuie sur la mobilisation de chacun et l'adoption des bons réflexes pour éliminer les larves de moustiques :

- **Éliminer les endroits où l'eau peut stagner**
- **Changer l'eau des plantes et des fleurs** au moins une fois par semaine ou, si possible, supprimer ou remplir de sable les soucoupes des pots de fleurs
- **Vérifier le bon écoulement des eaux et nettoyer régulièrement** : gouttières, regards, caniveaux
- **Couvrir les réservoirs d'eau** (bidons d'eau, citernes, bassins) avec un voile moustiquaire ou un simple tissu, **couvrir les petites piscines hors d'usage**
- **Éliminer les lieux de repos des moustiques adultes** : débroussailler et tailler les herbes hautes et les haies, ramasser les fruits tombés et les débris végétaux, réduire les sources d'humidité…

Pour en savoir plus :

Le site de l'ARS Occitanie

Le site du Ministère du Travail, de la santé des Solidarités et des familles

Le bulletin national de suivi épidémiologique de Santé publique France (11 Juin 2025)

Agence Régionale de Santé Occitanie
26-28 Parc Club du Millénaire
1025 rue Henri Becquerel
CS 30001 - 34067 Montpellier cedex 2

www.occitanie.ars.sante.fr **@ARS_OC**

Contacts presse ARS :
Vincent DROCHON 04 67 07 20 57 / 06 31 55 11 77 (Montpellier) vincent.drochon@ars.sante.fr
Sébastien PAGEAU 04 67 07 20 14 / 06 82 80 79 65 (Montpellier) sebastien.pageau@ars.sante.fr
Anne CIANFARANI 05 34 30 25 39/ 07 60 37 01 19 (Toulouse) anne.cianfarani@ars.sante.fr